

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION

2019



TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	3
2	ORGANISATION	4
2.1	ORGANIGRAMME	4
2.2	CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
2.3	DIRECTION ET ORGANE DE RÉVISION	5
3	ACTIVITÉS	6
3.1	INFORMATIQUE ET SYSTÈME D'INFORMATION	6
3.1.1	Datawarehouse de l'OVS	6
3.1.2	Outils de restitution des données	6
3.1.3	Collecte de données d'enquêtes	7
3.1.4	Plateforme informatique pour la santé scolaire	7
3.1.5	Datawarehouse pour les services de secours	7
3.2	ENQUÊTES ET ÉTUDES	7
3.2.1	Etat de santé de la population	7
3.2.2	Activité des médecins	8
3.2.3	Hospitalisations hors canton	8
3.2.4	Trajectoires de prises en charge des personnes âgées	9
3.3	STATISTIQUES ET INDICATEURS SANITAIRES	9
3.3.1	Evolution des relevés statistiques	9
3.3.2	Monitoring et évaluation des besoins pour le secteur hospitalier	10
3.3.3	Planification sanitaire et monitoring pour le secteur des soins de longue durée	11
3.3.4	Indicateurs sanitaires	11
3.4	REGISTRES MEDICAUX	12
3.4.1	Registre valaisan des tumeurs	12
3.4.2	Cohorte Qualité Diabète Valais	12
3.5	PÔLE QUALITE DES SOINS	13
3.6	PARTICIPATION AU SALON VALAISAN DE LA SANTE	13
3.7	JOURNÉE DE L'OVS « Des data pour monitorer le système de santé »	14
3.8	NOUVEAU SITE INTERNET DE L'OVS	14
3.9	PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL, ENSEIGNEMENT ET AUTRES ACTIVITÉS	15
3.10	PUBLICATIONS	15
3.10.1	Rapports	15
3.10.2	Articles	16
3.10.3	Présentations à des congrès et conférences	16
3.10.4	Autres publications	16
4	COMPTES ANNUELS	17
4.1	BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT	17
4.2	ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	20
5	RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	21



1 INTRODUCTION

A l'heure du bilan de l'année 2019, nous souhaitons, parmi les nombreuses activités déployées à l'Observatoire valaisan de la santé (OVS) et décrites dans ce rapport de gestion, mettre en évidence deux événements : la mise sur pied de l'étude « Qualité Diabète Valais » et la rencontre avec le public à l'occasion du salon valaisan de la santé.

Dans le cadre de sa mission d'évaluation et de suivi de l'état de santé de la population, l'OVS a lancé l'étude Qualité Diabète Valais qui s'inscrit dans le cadre du programme cantonal Action Diabète, mené par l'Etat du Valais et les associations valaisannes de lutte contre le diabète et soutenu par Promotion Santé Suisse. Ce programme vise à renforcer la collaboration interprofessionnelle, le dépistage et l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients avec diabète.

Dans le cadre de cette étude Qualité Diabète Valais, l'OVS collecte les informations utiles à mesurer l'impact du programme Action Diabète, directement auprès des patients valaisans souffrant de cette pathologie (5% de la population en 2017). Le recrutement des premiers participants a débuté fin 2019, le but étant de constituer une cohorte de 500 patients qui seront suivis sur une période d'au moins 10 ans. Ceux-ci seront invités à fournir régulièrement de l'information sur leurs comportements de santé, sur leur utilisation du système de santé et la qualité des prestations qu'ils reçoivent, ainsi que sur les complications associées à leur diabète et sur leur qualité de vie. Très peu d'investigations de ce type ayant été menées en Suisse, cette étude sera très utile pour améliorer la prise en charge de ces personnes. Toutes les informations et modalités de participation à cette étude sont disponibles sur www.ovs.ch.

L'OVS, dont une des missions est de délivrer des informations à la population valaisanne sur l'état de santé et le fonctionnement du système de santé, n'a que rarement l'occasion d'échanger directement avec le public. Pour la première fois depuis sa création, l'OVS a pu mettre sur pied, dans le cadre du salon valaisan de la santé, un stand d'information avec un parcours didactique et ludique renseignant sur ses activités. Les échanges entre les personnes ayant effectué ce parcours (1400 au total) et les collaboratrices et collaborateurs de l'OVS ont mis en évidence le grand intérêt de la population pour les importants défis que doit relever le système de santé (notamment ceux en lien avec le vieillissement et les maladies chroniques) et sur les possibilités de chacun de prendre soin de sa santé. Par ailleurs, les suggestions des visiteurs quant à la version test du nouveau site internet de l'OVS, qui leur était présentée, ont été prises en compte dans l'élaboration de la version mise en ligne en février 2020.

Ces deux exemples mettent en évidence les liens directs qui peuvent s'établir entre l'OVS et les usagers du système de santé. Ces liens se manifestent également dans la procédure d'informations recueillies auprès de la population par le biais des enquêtes sanitaires régulières et de plus en plus nombreuses. Pour ces enquêtes, l'OVS a développé des outils facilitant le recueil des données, leur analyse et la restitution des résultats. Ces liens et informations permettent aux autorités sanitaires et aux professionnels de la santé de répondre aux besoins sanitaires, en constante évolution, de la population valaisanne.

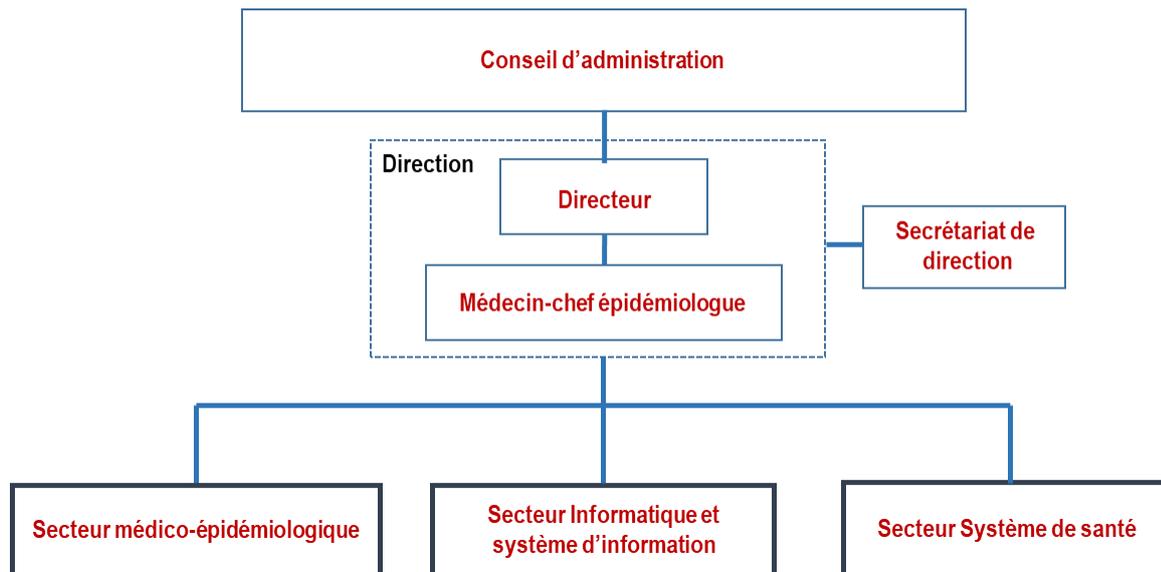
Luc Fornerod
Directeur



2 ORGANISATION

2.1 ORGANIGRAMME

En 2019, 21 collaboratrices et collaborateurs ont travaillé à l'Observatoire valaisan de la santé (OVS) (moyenne annuelle: 13.66 EPT).



Les organes de l'OVS sont le conseil d'administration, la direction et l'organe de révision.

2.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a siégé durant l'année 2019 dans la composition suivante:

- Mme Françoise Balmer Fitoussi, ancienne juge cantonale, présidente,
- M. le Dr Bernhard Aufderreggen, représentant des médecins, vice-président,
- M. Raphaël Bender, chef de l'office cantonal de statistique et de péréquation,
- M. Olivier Chambovay, membre de la direction de l'Institut Central des Hôpitaux,
- M. Dominique Germann, directeur du CMS de Sierre, représentant des centres médico-sociaux,
- Mme Josiane Granger, représentante des EMS,
- M. Jean-Bernard Moix, directeur de Promotion santé Valais.

Les compétences du conseil d'administration sont définies à l'art. 6 de l'ordonnance sur l'OVS de la santé du 1^{er} octobre 2014.



Le conseil d'administration s'est réuni lors de quatre séances ordinaires au cours de l'année 2019. Ses principales décisions ont été les suivantes:

- approbation du rapport de gestion 2018 et des comptes 2018,
- approbation du nouvel organigramme de l'OVS et nomination de M. Alexandre Poggio comme responsable informatique et système d'information,
- approbation du budget 2020,
- approbation du contrat annuel 2020 de prestations avec l'Etat du Valais.

Le bureau du conseil d'administration, constitué de la présidente du conseil, d'un membre du conseil et du directeur, a pour mission d'assurer une bonne coordination entre le conseil d'administration et la direction. Il s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2019.

Lors de ses séances, le conseil d'administration a été tenu régulièrement informé du déroulement des activités de l'OVS, par la direction. Les informations détaillées relatives à celles-ci figurent au chapitre 3 du présent rapport.

Le conseil d'administration et la direction ont également conduit des réflexions sur le développement de l'OVS. Des priorités sont définies chaque année en lien avec ces réflexions.

2.3 DIRECTION ET ORGANE DE RÉVISION

La direction opérationnelle de l'OVS est assurée par M. Luc Fornerod, directeur, et M. le Prof Arnaud Chiolero, médecin-chef épidémiologiste. Les compétences de la direction sont définies à l'art. 8 de l'ordonnance sur l'OVS du 1^{er} octobre 2014.

Les cadres de l'OVS sont Mme la Dre Isabelle Konzelmann (responsable du secteur médico-épidémiologique), M. Alexandre Poggio (responsable du secteur Informatique et système d'information) et M. Frédéric Favre (responsable du secteur Système de santé)

L'OVS est soumis au contrôle ordinaire de ses comptes, l'organe de révision étant FIDAG SA.



3 ACTIVITÉS

3.1 INFORMATIQUE ET SYSTÈME D'INFORMATION

3.1.1 Datawarehouse de l'OVS

Pour toutes leurs activités d'analyse de données statistiques, les collaboratrices et collaborateurs de l'OVS s'appuient sur des banques de données structurées, regroupées au sein d'un « entrepôt » de données, appelé datawarehouse. Celui-ci est alimenté par les données transmises par les organisations de santé valaisannes, dans le cadre des relevés statistiques, et par celles provenant de l'Office fédéral de la statistique ou d'études réalisées auprès de la population.

Le datawarehouse de l'OVS est géré par des informaticiennes et informaticiens spécialistes qui intègrent continuellement les nouvelles données disponibles à l'aide d'outils informatiques spécifiques et dans le cadre de processus complexes. Une mise à jour complète des processus de travail et des outils utilisés a débuté en 2018 et s'est poursuivie en 2019. Elle vise à optimiser les tâches et à assurer une plus grande traçabilité du traitement des données, afin de renforcer la maîtrise de la qualité des données reçues et utilisées par l'OVS. Cette démarche qualité complexe fait l'objet d'une évaluation externe.

Par ailleurs, des travaux conséquents ont été conduits afin de pouvoir intégrer en 2020 le volume supplémentaire des données nouvellement disponibles, relatives à l'activité du secteur ambulatoire des hôpitaux de toute la Suisse (432 millions enregistrements, voir point 3.3.1 ci-après).

3.1.2 Outils de restitution des données

Des nouveaux outils ont été mis en place afin de permettre une lecture plus aisée des données mises à disposition ou publiées par l'OVS.

Dans le cadre de la mise en place du nouveau site internet de l'OVS (voir point 3.8 ci-après), de nouveaux outils de visualisation interactifs de l'information présentée sous forme de graphiques ont été intégrés.

La restitution des résultats de certaines enquêtes a également été revue pour permettre aux clients de l'OVS d'accéder dynamiquement aux données grâce à un environnement de travail dédié accessible à distance.



3.1.3 Collecte de données d'enquêtes

Les deux types d'outils mis en place pour collecter les données d'enquêtes en 2018 ont permis la réalisation des enquêtes suivantes: enquête sur les attentes de la population vieillissante (version « papier » avec traitement automatisé des réponses) et enquête auprès des professionnels de la santé (outil en ligne) (voir point 3.3.3 ci-après).

Grâce à ces outils, l'avis de prestataires de soins et d'usagers du système de santé a été recueilli à des coûts raisonnables. Ces informations sont précieuses pour le pilotage du système de santé.

3.1.4 Plateforme informatique pour la santé scolaire

Sur mandat de Promotion santé Valais, en charge de la santé scolaire pour tout le canton du Valais, l'OVS a assuré des prestations liées à la prise en charge des demandes des utilisateurs. L'OVS a également élaboré des spécifications relatives au développement de la plateforme informatique utilisée par le personnel de santé scolaire.

Cette plateforme permet de documenter les prises en charge des élèves et offre des informations de santé publique relatives aux enfants en âge scolaire.

3.1.5 Datawarehouse pour les services de secours

Sur mandat de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS), l'OVS assure la maintenance et l'évolution d'un datawarehouse pour les services de secours.

Sont collectées au sein de ce datawarehouse les données anonymisées issues des interventions de secours pré-hospitalières. Outre son utilité pour la gestion opérationnelle, cette base de données a permis la production automatisée par l'OCVS du relevé statistique annuel officiel.

3.2 ENQUÊTES ET ÉTUDES

3.2.1 Etat de santé de la population

L'OVS a publié en décembre 2019 le rapport « *Perception du système de santé par les seniors en Valais* ». Celui-ci est basé sur les résultats d'une enquête internationale (International Health Policy Survey) du Commonwealth Fund réalisée dans 11 pays, dont la Suisse, auprès des personnes âgées de 65 ans et plus, vivant à domicile. Les thématiques présentées sont l'état de santé de cette population, le recours aux prestations de santé, l'accès et le renoncement aux soins, la coordination des soins et la satisfaction quant aux prestations reçues. La situation en Valais est mise en perspective avec celles prévalant au niveau national et dans les 10 autres pays concernés. Ce rapport, disponible



sur le site internet de l'OVS, a été diffusé à l'ensemble des acteurs sanitaires du canton, ainsi qu'à des institutions actives en Suisse dans le domaine de la santé publique.

Depuis 1992, l'Office fédéral de la statistique réalise chaque 5 ans une grande enquête auprès de la population résidante suisse âgée 15 ans et plus : l'enquête suisse sur la santé (ESS). Celle-ci porte sur l'état de santé perçu par les personnes interrogées et sur leurs comportements de santé. En 2019, l'OVS a analysé les résultats 2017 de cette enquête menée auprès de 1'000 personnes en Valais, et a établi une comparaison avec les résultats au niveau de la Suisse dans le cadre du rapport « *Perception de la santé et comportements de santé en Valais* », publié en janvier 2020. Ce rapport décrit l'évolution de la santé physique et psychique, des comportements de santé (dont notamment l'activité physique, l'alimentation, la consommation de tabac et d'alcool, la prise de médicaments), de certains facteurs de risques (notamment l'hypertension artérielle ou l'hypercholestérolémie), du recours aux dépistages à la vaccination contre la grippe, ainsi qu'aux visites médicales. Il est disponible sur le site internet de l'OVS et a été diffusé à l'ensemble des acteurs sanitaires du canton, ainsi qu'à des institutions actives en Suisse dans le domaine de la santé publique.

En collaboration avec le Service cantonal de la protection des travailleurs, l'OVS a fait une évaluation de la santé des travailleurs valaisans, des mesures de prévention et de promotion de la santé, ainsi que des mesures de protection dont ils font l'objet. Les premiers résultats ont été présentés au public présent lors de la journée de l'OVS le 14 novembre 2019 (voir point 3.7 ci-après). La publication d'un rapport « *Travail et santé en Valais* » est prévue pour 2020.

3.2.2 Activité des médecins

En 2014, à la demande du Service de la santé publique du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), et en collaboration avec la Société médicale du Valais, l'OVS avait réalisé une enquête auprès de tous les médecins avec autorisation de pratique afin de recenser et analyser leur activité.

Cette enquête a été reconduite en 2018 et complétée pour traiter également les thèmes suivants : participation à la garde, attente pour l'accueil de nouveaux patients et évaluation de l'offre médicale.

Près de 600 médecins ont répondu à cette enquête dont les résultats ont été présentés lors d'une conférence de presse avec le DSSC et le Service de la santé publique en mai 2019. Le rapport « *Enquête sur l'activité des médecins en Valais 2018* » est disponible sur le site internet de l'OVS et a été diffusé à l'ensemble des acteurs sanitaires du Canton ainsi qu'à des institutions actives en Suisse dans le domaine de la santé publique.

3.2.3 Hospitalisations hors canton

En 2017, l'Etat du Valais avait lancé une enquête auprès des patients valaisans ayant été hospitalisés en dehors du Canton afin de mieux cerner les motifs de ces hospitalisations.



Cette enquête a été reconduite en fin d'année 2018, avec l'appui de l'OVS qui a contribué à l'élaboration du questionnaire d'enquête et a analysé les résultats obtenus. En 2019, ceux-ci ont été transmis au Canton, sous forme de tableaux de synthèse.

3.2.4 Trajectoires de prises en charge des personnes âgées

Le vieillissement de la population et la prise en charge de patients polymorbides souffrant des maladies chroniques qui lui est associée nécessitent une bonne coordination des soins entre les différents intervenants.

Un projet d'étude sur les trajectoires de prises en charge des personnes âgées en Valais a été initié avec le Canton afin d'identifier les sources de possibles améliorations. Une étude complète sera réalisée au cours de l'année 2020.

3.3 STATISTIQUES ET INDICATEURS SANITAIRES

3.3.1 Evolution des relevés statistiques

L'OVS est chargé par le Canton de conduire les activités liées aux relevés de statistique sanitaire cantonaux (deux relevés) et fédéraux (quatre relevés) auprès des hôpitaux, des établissements médico-sociaux, des centres médico-sociaux et des infirmières indépendantes du canton. Celles-ci comprennent l'information aux prestataires de soins sur les modalités de relevés, le recueil des données auprès de ces mêmes prestataires, le contrôle et la plausibilisation des données, ainsi que la livraison des données finales à l'Office fédéral de la statistique et au Service de la santé publique. Les données ainsi collectées sont exploitées pour répondre aux besoins en information sanitaire du canton.

En 2018, l'OVS avait débuté la collecte des données d'activité des organisations de secours. Ceci a permis la publication par l'Etat du Valais d'un premier rapport de monitoring de la planification des secours en 2019. Un développement du périmètre des données collectées est en cours.

D'importantes réflexions ont été menées conjointement avec l'Etat du Valais en vue de réviser les statistiques cantonales dans le domaine de soins de longue durée. Elles se poursuivront en 2020.

L'OVS suit avec attention le développement des relevés statistiques relatifs à l'activité ambulatoires conduit par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Un premier jeu de données agrégées relatives au secteur ambulatoire hospitalier avait été livré par l'OFS à l'OVS en 2018. Les discussions menées avec l'OFS afin d'obtenir des données plus détaillées répondant mieux aux besoins du Canton ont permis à l'OVS de recevoir en 2019 les données 2015-2017 de l'ensemble de Suisse. Ce fichier de plus de 432 millions d'enregistrements est en cours de traitement et une première série d'indicateurs seront mis à disposition en 2020.



3.3.2 Monitoring et évaluation des besoins pour le secteur hospitalier

Dans le cadre de la planification hospitalière établie par l'Etat du Valais, l'OVS avait mené des travaux d'évaluation des besoins hospitaliers actuels et futurs de la population, en tenant compte de l'évolution démographique, épidémiologique et des progrès techniques et médicaux. L'OVS a assuré un monitoring continu et détaillé de l'activité hospitalière, à des fins de contrôle par l'Etat du Valais du respect des mandats attribués aux établissements hospitaliers dans le cadre cette planification.

Dans le cadre d'un groupe de travail mis en place avec le Service de la santé publique, une nouvelle évaluation des besoins a été menée dans le domaine de la réadaptation. Cette évaluation a fait l'objet d'un rapport mis en consultation par le Canton en décembre 2019.

L'OVS a en outre conduit une analyse détaillée des taux d'hospitalisation de la population valaisanne en effectuant des comparaisons temporelles, par sexe, âge, par région de domicile (comparaisons intra-cantoniales) et type de prise en charge. Ces résultats ont été mis en perspectives avec ceux des autres cantons et du niveau national. Un rapport sur ce sujet a été remis à l'Etat du Valais en janvier 2020.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, une liste de prestations devant être délivrées en ambulatoire plutôt qu'en stationnaire est entrée en vigueur dans le canton. L'OVS a assuré le monitoring du suivi de cette mesure par les hôpitaux et a conduit des analyses sur les effets de cette mise en œuvre, analyses qui ont fait l'objet d'un rapport remis à l'Etat du Valais en février 2020.

Dans le cadre d'une étude conduite par la Conférence Latine des Affaires Sociales et Sanitaires (CLASS) relative aux flux intercantonaux hospitaliers en Suisse romande, l'OVS avait été mandaté par le Groupement romand des services de santé publique (GRSP) pour fournir des données, détaillées par groupes de prestations, des hospitalisations dans toute la Suisse romande pour l'année 2014. L'OVS a ensuite reconduit cette analyse avec les données des années ultérieures, tout en étendant celle-ci au canton de Berne dans le cadre d'un mandat pluriannuel confié à l'OVS par le GRSP. Les données de l'année 2017 ont été livrées en 2019.



3.3.3 Planification sanitaire et monitoring pour le secteur des soins de longue durée

De manière similaire aux travaux de monitoring hospitalier mentionnés dans le chapitre précédent, l'OVS a produit les données qui permettent de suivre la réalisation des objectifs fixés par la planification sanitaire en matière de soins de longue durée. Ce monitoring présente des données sur la dotation en lit des établissements médico-sociaux, sur le nombre d'heures de soins à domicile prodigués par les centres médico-sociaux et par les prestataires privés, et sur l'offre en structures de soins de jour. L'ensemble de ces données a été publié par le Service de la santé publique, en novembre 2019, dans son rapport « Monitoring de la planification des soins de longue durée 2016-2020 – Données 2017 ».

En parallèle, l'OVS a collaboré avec le Service de la santé publique pour l'élaboration d'une publication présentant l'ensemble des informations disponibles en matière de soins de longue durée (données sur les prestataires, sur l'activité, le personnel, les bénéficiaires et sur le financement). Ce rapport « Soins de longue durée en Valais – Données 2017 » a été publié par l'Etat du Valais en novembre 2019.

En automne 2019, le Service de la santé publique et l'OVS ont mis en place un groupe de travail chargé des travaux en lien avec la nouvelle planification des soins de longue durée, dont l'entrée en vigueur est prévue en 2021 ; une collaboration avec l'Observatoire suisse de la santé (OBSAN) a été initiée pour effectuer l'évaluation préalable des besoins. L'OVS a été également chargé de deux enquêtes d'évaluation des besoins dans ce secteur : une enquête en ligne auprès des professionnels de la santé et une enquête « papier » auprès d'un échantillon de 7'000 personnes de 60 ans et plus. L'ensemble de ces travaux se terminera en 2020

3.3.4 Indicateurs sanitaires

Via son site internet, l'OVS met à disposition de nombreux indicateurs relatifs à l'état de santé de la population et au fonctionnement du système de santé (infrastructures, ressources humaines, nature, volume et qualité des prestations, financement). Le site comporte également des données détaillées et téléchargeables.

Le système d'indicateurs existant a été totalement révisé au cours de l'année 2019, dans le cadre de l'introduction du nouveau site internet, afin d'améliorer l'accessibilité à l'information et faciliter la mise à jour des données (voir point 3.8).

Par ailleurs, un dépliant présentant, sous forme de graphiques, des chiffres-clés relatifs à l'état de santé de la population et au système de santé en Valais a été créé et distribué aux visiteurs du stand de l'OVS durant le salon valaisan de la santé (voir point 3.6).



3.4 REGISTRES MEDICAUX

3.4.1 Registre valaisan des tumeurs

Le Registre valaisan des tumeurs (RVsT) est chargé de récolter les données relatives aux tumeurs cancéreuses dans la population valaisanne. Comme les autres registres existant en Suisse, le RVsT transmet ses données anonymisées au National Institute for Cancer Epidemiology and Registration (NICER). Cet institut gère la base de données relative aux cancers en Suisse, contrôle la qualité de ces données, établit les statistiques nationales du cancer et conduit des recherches en épidémiologie du cancer.

En 2019, le RVsT a transmis au NICER les données d'incidence 2017 de toutes les tumeurs malignes invasives et in situ, et de toutes les tumeurs bénignes du système nerveux central. Les données fournies par le RVsT font l'objet de publications au niveau international, national et cantonal.

Le RVsT poursuit sa participation à diverses études nationales ou internationales. Il a fourni ses données pour une étude intitulée ExCaLIBur sur le cancer et travail, menée par Unisanté à Lausanne. Il avait pris part à une grande étude sur le surdiagnostic du cancer de la prostate avec l'Université de Berne, dont les résultats ont été publiés en 2019.

L'année 2019 a été marquée par la préparation de la mise en application de la loi fédérale sur l'enregistrement des maladies oncologiques (LEMO). Dans ce cadre, de nombreux échanges ont eu lieu avec l'Office fédéral de la santé publique, ainsi qu'avec les partenaires prestataires de soins pour les informer de leurs futures obligations. Des préparatifs techniques liés à l'utilisation du futur logiciel national d'enregistrement du cancer ont également eu lieu, le RVsT étant un des 3 registres pilotes au niveau national pour l'utilisation, dès 2020, de ce nouveau logiciel.

3.4.2 Cohorte Qualité Diabète Valais

Dans le cadre du projet « Action Diabète » lancé par les Associations valaisannes du diabète (AVsD et DGO) en collaboration avec le canton du Valais et soutenu par Promotion Santé Suisse, l'OVS a mis sur pied une étude « Qualité Diabète Valais ». Celle-ci vise, par le recrutement de patients diabétiques volontaires au sein d'une cohorte, à collecter des informations sur le diabète dans la population valaisanne et, à terme, à améliorer sa prévention et sa qualité de prise en charge.

Le protocole de l'étude a été accepté par la Commission d'éthique compétente, le 19 novembre 2019. Les premiers patients ont été recrutés dès le mois de décembre 2019. Cette étude va se poursuivre au moins 10 ans ; elle vise le recrutement de 500 patients.



3.5 PÔLE QUALITE DES SOINS

Le Pôle qualité des soins de l'OVS a assuré, au cours de l'année 2019, le suivi et l'interprétation des résultats des indicateurs relatifs à la qualité des soins de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Association nationale de la qualité des soins (ANQ).

Il a ainsi analysé les résultats de ces indicateurs et a émis, à l'intention du DSSC, des propositions de recommandations à adresser aux établissements. Il a également assuré un suivi des recommandations adressées par le DSSC aux hôpitaux et cliniques les années précédentes et a fourni un soutien méthodologique aux établissements pour l'interprétation de leurs résultats.

Mise sur pied à l'initiative du Service de la santé publique et de l'OVS, la « Plateforme qualité » s'est réunie à plusieurs reprises en 2019. Elle regroupe des représentants d'établissements hospitaliers, du SSP et de l'OVS. Ces séances ont permis de discuter des résultats des indicateurs OFSP et ANQ et des mesures prises par les établissements.

L'OVS a dirigé un atelier d'enseignement sur les indicateurs qualité pour la formation post-grade des infirmières à la HES-SO Valais-Wallis à Sion, dans le cadre du CAS en « Qualité des soins et conseils ».

Enfin, et conformément à l'ordonnance cantonale sur la qualité des soins et la sécurité des patients, le Pôle qualité des soins a assuré le secrétariat de la Commission cantonale pour la qualité des soins et la santé des patients (CSPQS). Dans ce cadre, l'OVS est impliqué dans l'organisation d'enquêtes auprès de prestataires de soins et d'autres travaux initiés par la CSPQS. L'OVS a participé notamment à l'atelier « Gestion respectueuse et constructive des incidents en santé » qui a eu lieu le 25 novembre 2019 à Sierre et qui a réuni une cinquantaine d'acteurs sanitaires du canton. Il a aussi contribué aux travaux préparatoires pour un projet portant sur les indicateurs de qualité des soins dénommés "PROMs" (Patient Reported Outcome Measures); ces indicateurs permettent de connaître la perception des patients quant aux soins prodigués. Ce projet PROMs sera finalisé en 2020.

3.6 PARTICIPATION AU SALON VALAISAN DE LA SANTE

L'OVS a pris part au Salon valaisan de la santé du 14 au 17 novembre 2019 au CERM à Martigny, afin de présenter au public ses activités et transmettre de l'information sur la santé.

Sur le stand de l'OVS a été proposé un parcours de 5 postes durant lequel les adultes comme les enfants étaient invités, par le biais d'activités ludiques, à s'interroger sur le système de santé en Valais, à réfléchir aux problématiques actuelles et à découvrir des informations sur l'état de santé de la population ou sur l'utilisation et le fonctionnement du système de santé en Valais.



Les visiteurs collectaient des points à chaque étape en répondant à des questionnaires interactifs et ont pu remporter un lot en fin de parcours. Un tirage au sort sur l'ensemble du salon a également été réalisé pour récompenser les visiteurs avec un grand prix à gagner. Un espace de rencontre a permis de découvrir les travaux, les publications et le nouveau site internet de l'OVS. Cette expérience fut un grand succès grâce à l'affluence de 1'400 personnes qui ont participé au parcours interactif, et à de nombreux et riches échanges entre les collaboratrices et collaborateurs de l'OVS et les visiteurs.

3.7 JOURNÉE DE L'OVS « Des data pour monitorer le système de santé »

L'OVS a organisé, le 14 novembre 2019, la 5^{ème} journée d'information en lien avec ses activités, dans le cadre du « Salon santé » à Martigny.

Les présentations ont été assurées par des professeurs de l'Université de Berne, de l'Université de Lausanne, et de la HES-SO Valais, ainsi que par le médecin-chef épidémiologue de l'OVS et le directeur de l'OCVS. Elles ont porté notamment sur la santé au travail, la démographie médicale et les technologies de la santé. Elles sont disponibles sur le site internet de l'OVS.

Une centaine de personnes, impliquées dans la santé en Valais et hors du canton, professionnels de la santé ou cadres dans la gestion et la politique sanitaire, ont participé à cette journée de présentations et de débats.

3.8 NOUVEAU SITE INTERNET DE L'OVS

Le site internet actuel de l'OVS datant d'une dizaine d'année, un projet a été conduit pour créer un nouveau site améliorant l'affichage des données, indicateurs et publications de l'OVS et facilitant l'accès des visiteurs à l'information qu'ils recherchent.

La maquette graphique a été totalement revue afin de s'adapter à l'évolution des habitudes de navigation, notamment à partir de terminaux mobiles. Le nouveau site a été mis à disposition des visiteurs, en version test, durant le salon valaisan de la santé en novembre 2019, puis mis en ligne au mois de février 2020.



3.9 PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL, ENSEIGNEMENT ET AUTRES ACTIVITÉS

L'OVS a été actif dans de nombreux comités, groupes de travail et commissions au niveau cantonal et fédéral parmi lesquels figurent:

- le groupe d'accompagnement de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan),
- le groupe d'experts statistiques sanitaires de l'Office fédéral de la statistique,
- la commission cantonale de promotion de la santé,
- la commission cantonale pour la qualité des soins et la sécurité des patients,
- le groupe de travail de Promotion Santé Valais sur le dépistage du cancer du colon,
- le groupe de travail de la commission cantonale pour la promotion de la santé sur l'évaluation des programmes de prévention.

L'OVS a également apporté un soutien scientifique aux activités de l'office du médecin cantonal.

Des collaboratrices et collaborateurs de l'OVS ont assuré des activités d'enseignement pour la HES-SO Valais Wallis relatives aux thématiques suivantes : système de santé et enjeux de santé publique, cancer, démographie et vieillissement de la population, qualité des soins. Des enseignements sur la surveillance sanitaire ont également été donnés dans le cadre du Certificate of Advanced Studies (CAS) de santé publique de l'université de Lausanne et pour l'Université McGill à Montréal, Canada.

Finalement l'OVS a accompli un mandat de conseil en matière de gestion des données pour l'Hôpital Neuchâtelois et a initié une collaboration avec Serdaly & Ankers dans le cadre de l'évaluation du programme d'action cantonal « Promotion de la santé des seniors ».

3.10 PUBLICATIONS

3.10.1 Rapports

- Gloor V, Chiolero A. **Enquête sur l'activité des médecins en Valais 2018.** Observatoire valaisan de la santé (OVS) Sion, 2019 (disponible en ligne sur www.ovs.ch)
- Sansonnens J, Bornet E, Favre F, Chiolero A. **Perception du système de santé par les seniors.** Observatoire valaisan de la santé (OVS), Sion, 2019 (disponible en ligne sur www.ovs.ch)



3.10.2 Articles

- Gatta G, Trama A, Capocaccia R; RARECAREnet Working Group (including Konzelmann I). **Epidemiology of rare cancers and inequalities in oncologic outcomes.** Eur J Surg Oncol. 2019; 45(1):3-11.
- Imbimbo M, Maury JM, Garassino M, Girard N; RARECAREnet Working Group (including Konzelmann I). **Mesothelioma and thymic tumors: Treatment challenges in (outside) a network setting.** Eur J Surg Oncol. 2019; 45(1):75-80.
- Jegerlehner S, Chiolero A, Aujesky D, Rodondi N, Germann S, Konzelmann I, Bulliard JL; NICER Working Group. **Recent Incidence and surgery trends for prostate cancer: towards an attenuation of overdiagnosis and overtreatment ?** PLoS One. 2019; 14(2):e0210434.
- Orlandi E, Alfieri S, Simon C, Trama A, Licitra L; RARECAREnet Working Group (including Konzelmann I). **Treatment challenges in and outside a network setting: Head and neck cancers.** Eur J Surg Oncol. 2019; 45(1):40-45.
- Ray-Coquard I, Trama A, Seckl MJ, Fotopoulou C, Pautier P, Pignata S, Kristensen G, Mangili G, Falconer H, Massuger L, Sehouli J, Pujade-Lauraine E, Lorusso D, Amant F, Rokkones E, Vergote I, Ledermann JA; RARECAREnet Working Group (including Konzelmann I). **Rare ovarian tumours: Epidemiology, treatment challenges in and outside a network setting.** Eur J Surg Oncol. 2019; 45(1):67-74.

3.10.3 Présentations à des congrès et conférences

- Sansonnens J, Burato V, Fornerod L, Chiolero A. **Le pôle qualité de l'Observatoire valaisan de la santé.** Swiss Public Health Conference, Saint-Gall, Switzerland, 27-28.8.2019 (poster).

3.10.4 Autres publications

- **Etat de santé de la population et système de santé en Valais. Chiffres-clés.** Observatoire valaisan de la santé, novembre 2019



4 COMPTES ANNUELS

4.1 BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

BILAN

ACTIF	31.12.2019	31.12.2018	PASSIF	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF		CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT			CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Trésorerie	363 078	376 417	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	208 428	141 717
Créances résultant de livraison et de prestations de service	3 320	61 961	Autres dettes à court terme	23 680	14 494
Actifs de régularisation	4 239	6 670	G/C Etat du Valais	101 072	240 166
			Passifs de régularisation	68 210	69 736
Total actif circulant	370 637	445 048	Total capitaux étrangers	401 389	466 113
ACTIF IMMOBILISE			CAPITAUX PROPRES		
Mobilier	1	1	Fonds propres	1	1
Equipements	92 332	53 705	Réserves facultatives issues du bénéfice	30 402	23 716
Fonds d'amortissement	-29 091	-2 238	Bénéfice de l'exercice	2 088	6 686
Total actif immobilisé	63 243	51 468	Total capitaux propres	32 491	30 403
TOTAL ACTIF	433 880	496 516	TOTAL PASSIF	433 880	496 516



COMPTE DE RESULTAT

	Comptes 2019	Comptes 2018	Budget 2019
	CHF	CHF	CHF
Produits			
Vente de biens et de services	85 429	70 576	38 224
Subvention NICER	49 629	49 629	49 629
Subvention Etat du Valais fonctionnement	2 069 926	1 888 082	2 171 000
Autres produits	1 705	6 727	0
Total des produits	2 206 690	2 015 014	2 258 853
Charges			
Charges de personnel	1 705 081	1 624 494	1 808 150
Frais informatiques	159 992	166 031	178 557
Mandats de tiers	161 823	91 692	93 565
Frais d'administration	76 123	50 685	73 980
Loyer	50 635	51 051	50 970
Autres charges d'exploitation	50 874	24 306	53 181
Charges financières nettes	74	69	100
Total des charges	2 204 602	2 008 328	2 258 503
Résultat d'exploitation (bénéfice)	2 088	6 686	350

Le résultat d'exploitation résulte de prestations réalisées pour des organisations non-subsidées, directement ou indirectement, par les pouvoirs publics valaisans.



Charges par secteur d'activité et produits par financeur, 2019

Charges par secteur d'activité (* = activités pour Etat du Valais)	CHF	Produits par financeur	CHF
Statistique sanitaire*	426 374	Etat du Valais - subvention ordinaire	2 069 926
Registres médicaux*	755 489	Subvention NICER	49 629
Indicateurs sanitaires et pôle qualité des soins *	305 105	Organisation cantonale valaisanne des secours	45 315
Planification sanitaire et monitoring*	294 065	Promotion Santé Valais	12 570
Etudes épidémiologiques spécifiques*	203 566	GRSP	17 925
Soutien scientifique aux autorités*	36 545	Autres	9 060
Secrétariat de la CSPQS*	99 814		
Prestations pour OCVS, PSV, GRSP, HNE, S&A	81 382	Excédent de recettes	-2 088
Total CHF	2 202 338	Total CHF	2 202 338



4.2 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

	2019	2018
Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels		
Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code des obligations (art. 957-962 CO).		
L'ordonnance cantonale sur l'Observatoire valaisan de la santé du 1 ^{er} octobre 2014 précise les dispositions de la loi sur la santé du 14 février 2008 concernant l'organisation et le fonctionnement de l'OVS.		
Produits d'exploitation		
Les subventions sont comptabilisées à la valeur nominale lors de leur encaissement. Les subventions de l'Etat sont reconnues en recettes lors de leur utilisation sur la base des résultats analytiques par centres de charge.		
Explication sur des postes du bilan		
Capitaux propres :		
Solde au 1.1	CHF 30 403	CHF 48 493
Restitution de l'excédent de subventionnement 2017 selon décision du SSP		-CHF 24 776
Affectation du résultat	CHF 2 088	CHF 6 686
Solde au 31.12	CHF 32 491	CHF 30 403
Nombre de collaborateurs		
Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle est inférieur à	250	250
Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les 12 mois qui suivent la date du bilan		
Bail à loyer	CHF 109 850	CHF 160 485
Leasing copieur	CHF 4 290	CHF 6 270
Produits exceptionnels		
Participation aux excédents 2015-2017	CHF 0	CHF 4 357
Remboursement charges sociales 2017	CHF 0	CHF 374
Autres informations prescrites par la loi	Néant	Néant



5 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels au conseil d'administration de l'Observatoire valaisan de la santé (OVS), à Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Observatoire Valaisan de la Santé (OVS), comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité de la direction

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse, à la LEIS (Loi sur les établissements et institutions sanitaires), à la LS (Loi sur la santé) et à l'Ordonnance sur l'OVS.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

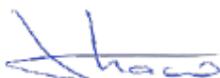




Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE FIDAG SA



Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



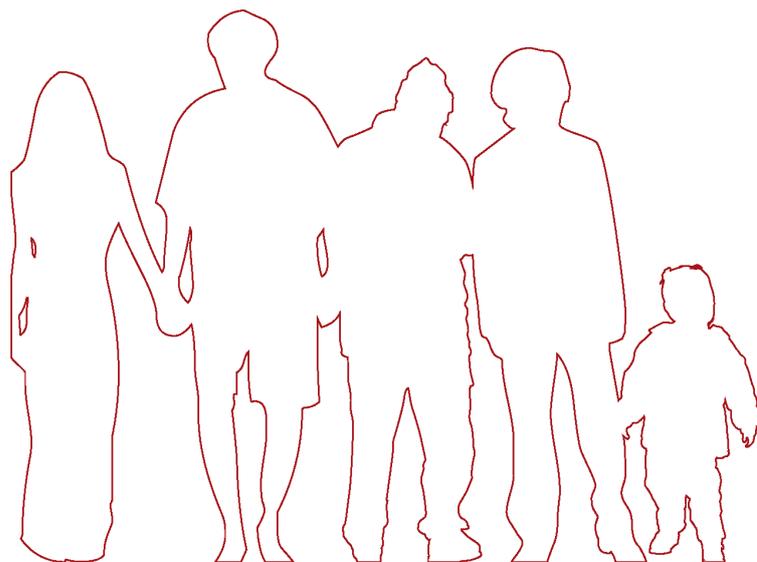
Anne-Laure Rey
Experte-réviseur agréée

Sion, le 20 mars 2020
Exemplaire numérique

Annexes : comptes annuels établis par la société, comprenant :

- Bilans aux 31 décembre 2019 et 2018.
- Comptes de résultat des exercices 2019 et 2018.
- Tableau des charges par secteur d'activité et produits par financeur.
- Annexe aux comptes annuels.





Avenue Grand-Champsec 64
1950 Sion

www.ovs.ch